# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

Arrondissement de Bordeaux Mairie de Saint-Médard-en-Jalles



# Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

### ACQUISITION PARCELLE II5 - PRÉEMPTION SAFER, APPROBATION

### Séance du 13 mai 2020

L'an deux mille vingt , le treize mai à dix-neuf heures.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jacques Mangon, maire.

#### Présents:

M Mangon, M Augé, Mme Layrisse, Mme Dumas, M Acquaviva, Mme Le Moller, M Auffret, Mme Thibaudeau, Mme Hanusse, Mme Picard, Mme Alhaitz, Mme Barrière, M Bouteyre, M Pages, Mme Nardini, M Roucher, M Garnier, M. Guichoux, M. Cristofoli, M. Morisset, M. Cases, Mme. Durand, Mme. Rigaud, M. Ouillade

## Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

M Braun à Mme Alhaitz M Claudin à Mme Picard M Dubos à M Auffret

M Alban à Mme Nardini

Mme Rivière à Mme Dumas

M Delpech à M Acquaviva

Mme Demare à Mme Layrisse

M Camacho à M Augé

#### Absent(s):

M Barat, M Demanes

Secrétaire de séance : Mme Marie-Odile Picard.

La séance est ouverte,

Délibération du : 13 mai 2020

Rendue exécutoire le : 15 mai 2020

Publiée le : 15 mai 2020

Signé: Le maire Jacques Mangon

# Délibération du conseil municipal

Séance du 13 mai 2020

### ACQUISITION PARCELLE II5 - PRÉEMPTION SAFER, APPROBATION

Mme Catherine Thibaudeau, Adjointe au maire déléguée à l'Urbanisme et au logement présente le rapport suivant.

C'est dans le cadre de la convention de surveillance et d'intervention foncière souscrite avec la SAFER, que nous sommes informés du projet de vente DONGEY Anne-Marie/BENGLER Fredy enregistrée sous le n°33 20 1082 01.

Il s'agit d'un foncier cadastré II5, inscrit au Plan Local d'Urbanisme en secteur naturel Ng dans le quartier de Corbiac et qui constitue un espace de nature d'environ 0,7374 ha dans le prolongement des parcelles II6, II2, II36, propriétés de la Ville, elles aussi classées en zone naturelle.

Aujourd'hui, dans un contexte de prise en compte des valeurs de la nature, la Ville veut poursuivre son engagement en faveur d'une amélioration de la qualité de vie des populations.

L'acquisition de la parcelle II5 s'inscrit dans une politique foncière destinée à protéger et valoriser le caractère naturel et agricole du secteur de Vieilleville.

C'est pourquoi, nous sollicitons le dispositif de préemption de la SAFER qui procédera à l'acquisition de ce bien au prix de 8 000 €.

La Ville s'engage à payer les frais de dossier de préemption à hauteur de 840 € TTC, à racheter le bien pour un montant de 10 685 €, et à louer la parcelle pendant une durée de 15 ans, à un agriculteur agréé par la SAFER par un bail rural, ou par une convention pluriannuelle d'exploitation agricole ou de pâturage.

## Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Approuve la demande de préemption par la SAFER de la parcelle II5.

Approuve le paiement des frais de dossier de préemption pour un montant de 840 € TTC.

Approuve le rachat de la parcelle II5 pour un montant 10 685 €.

**Autorise** Monsieur le Maire, ou en son absence son représentant légal, à procéder à la demande de préemption de ce bien et à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

**Impute** la dépense relative au paiement des frais de dossier de préemption sur les crédits de l'exercice 2020, article 6228, et la dépense relative au rachat de la parcelle II5 sur les crédits de l'exercice 2020, article 2111.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à L'UNANIMITE.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles

le 13 mai 2020

pour expédition conforme

Le maire,

Jacques Mangon



12/04/2019 Echelle 1/10327



# **BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION**

Collectivité: VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)

Utilisateur : Desrosier Céline

## Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes	
Nature de l'acte:	Délibérations	
Numéro de l'acte:	DG20_039	
Date de la décision:	2020-05-13 00:00:00+02	
Objet:	ACQUISITION PARCELLE II5 - PRÉEMPTION	
	SAFER. APPROBATION	
Documents papiers complémentaires:	NON	
Classification matières/sous-matières:	3.1 - Acquisitions	
Identifiant unique:	033-213304496-20200513-DG20_039-DE	
URL d'archivage:	Non définie	
Notification:	Non notifiée	

## Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-213304496-20200513-DG20_039-DE-1-1_0.xml	text/xml	874
nom de original:		
DG20_039.pdf	application/pdf	1342775
nom de métier:		
99_DE-033-213304496-20200513-DG20_039-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1342775

## Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 mai 2020 à 10h46min04s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 mai 2020 à 10h46min05s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 mai 2020 à 10h46min07s	Transmis au MI
Acquittement reçu	15 mai 2020 à 10h46min41s	Reçu par le MI le 2020-05-15